

LE MOT DU PRESIDENT

L'année 2017 a vu la naissance des entreprises à but d'emploi (EBE) dans les dix territoires d'expérimentation, la création de près de 400 emplois en contrat à durée déterminée (CDD) pour des personnes privées d'emploi depuis bien trop longtemps, le soutien d'une centaine de parlementaires pour étendre le projet à de nouveaux territoires et le développement de notre association dans toutes les régions de France pour préparer la deuxième étape.

L'année 2018 sera encore meilleure tant nos fondamentaux sont solides : une équipe unie dans la diversité, des territoires pleinement mobilisés, des bénévoles en nombre toujours plus important et un pouvoir exécutif qui porte un intérêt indéniable au projet. Si le passage à la nouvelle année est le moment de prendre de bonnes résolutions, il doit surtout nous inviter à continuer de vivre nos rêves. L'utopie que nous défendons, des territoires ne comptant plus de chômeurs de longue durée, deviendra une réalité dans quelques-uns des territoires d'expérimentation dès 2018. Nous prouverons ainsi que c'est possible. Mais prouver n'est pas suffisant, il faudra continuer de convaincre le plus grand nombre.

Pour 2018, nous aurons donc besoin de courage et, comme le disait si bien Jean Jaurès, « le courage c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ». Là où il y a volonté, il peut y avoir transformation sociale, économique et écologique, c'est-à-dire des territoires de plein emploi volontaire qui se mobilisent sur la base d'un consensus local.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2018 !



Laurent Grandguillaume

Président de l'association « Territoires zéro chômeur de longue durée »

LE MOT DE BERNARD ARRU

S'il est un adjectif que nous utilisons de plus en plus fréquemment sur les territoires expérimentaux c'est « utile » : travaux utiles, services utiles, etc. Nous confirmons ainsi qu'il y a, au sein de notre société, de nombreux besoins non satisfaits, bien que parfaitement nécessaires. Ce constat est particulièrement manifeste dans le domaine de la transition écologique. Transition que l'on sait urgente et vitale pour les générations futures. Pour autant, volontés et budgets manquent si souvent...

TZCLD va ainsi pouvoir accélérer et rendre plus tangibles des politiques publiques utiles et concrètes.

Non, les entreprises à but d'emploi ne sont pas des lieux occupationnels. Bien au contraire, nous avons de plus en plus de témoignages sur le caractère indispensable de quelques-unes des actions mises en œuvre : dernier commerce relancé, remplacements de salariés sur des métiers en tension, en particulier dans les services à la personne, etc. Tous cela nous conforte dans la nécessité d'élargir l'expérimentation, car, au-delà de la lutte contre le chômage, elle répond à des besoins réels et permet d'améliorer concrètement le quotidien des habitants des territoires engagés. Vous allez pouvoir découvrir ces laboratoires des travaux utiles que sont nos EBE le 25 janvier prochain, et vous serez surpris par la diversité, l'inventivité, l'utilité de tous ces chantiers.

Enfin, cette première newsletter de l'année est l'occasion de vous souhaiter une année 2018 passionnante, utile et généreuse, comme le sont les EBE.



Bernard Arru

Directeur de l'association « Territoires zéro chômeur de longue durée »

[ZOOM SUR UN TERRITOIRE]



Territoires zéro chômeur de longue durée : un projet durable

Lutte contre la précarité énergétique, écomobilité, agriculture durable ou encore économie circulaire, chacun des 10 territoires expérimentaux en fait le constat aujourd'hui : la transition écologique est au cœur du projet Territoires zéro chômeur de longue durée. La preuve par deux : à Colombey-les-Belles et Villeurbanne.

« Environ 50 % des activités déjà mises en oeuvre par les territoires expérimentaux sont liées à la transition énergétique », explique Eric Ernoult, chargé de mission Transition écologique au sein de l'association TZCLD. « Ces activités favorisent notamment l'accès à la transition écologique aux foyers aux revenus les plus modestes », ajoute-t-il. Elles correspondent à quatre grands secteurs d'activité : la lutte contre la précarité énergétique, l'écomobilité, l'agriculture durable et l'économie circulaire.

Des diagnostics socio-techniques à Colombey-les-Belles



En Meurthe-et-Moselle, la communauté de communes du Pays de Colombey Sud Toulousain, en partenariat avec La Fabrique, entreprise à but d'emploi (EBE) du territoire, a répondu en septembre dernier à l'appel à projets du Cler (réseau pour la transition écologique) pour intégrer le programme Slime (Services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie). « Sont associés l'Espace info énergie, la plateforme énergie portée par le Pays Terre de Lorraine, les services habitat et social du département et quelques maires inscrits dans une démarche écologique », explique Aurélie Mathelin cheffe de projet Territoires

zéro chômeur de longue durée à Colombey-les-Belles. « Le but est d'apporter un outil supplémentaire pour répondre aux besoins du territoire en matière de lutte contre la précarité énergétique », complète Aurélie. Au sein de l'EBE, deux salariés ont donc suivi une formation de huit jours à Grenoble (Isère), pour apprendre les fondamentaux du diagnostic socio-technique. « Nous avons appris à utiliser les appareils de mesure comme un débitmètre, un wattmètre, un hydromètre, et à bien comprendre les factures, avis d'imposition, etc. Nous avons aussi fait des mises en situation et appris à installer des petits équipements :

mousseurs, joints... », explique Jean-Loup Obart, l'un des deux salariés. Les interventions de Jean-Loup Obart et de Diana Prud'homme « débiteront en janvier auprès des salariés de La Fabrique », explique Aurélie Mathelin, puis le binôme effectuera ses diagnostics sur tout le territoire, dans les foyers à faibles ressources en situation de précarité énergétique repérés par les partenaires ou qui en feront la demande. « Nous visons 80 diagnostics en 2018 », ajoute Aurélie, « c'est un objectif ambitieux, mais nous l'avons défini avec nos partenaires sur la base du nombre de foyers faisant appel au fonds de solidarité pour le logement ». Des diagnostics gratuits pour les foyers, pris en charge par la collectivité et le Cler, qui aboutissent à la proposition d'un plan d'action par Diana et Jean-Loup. Ces derniers assureront la pose de petits équipements et passeront le relais aux partenaires pour les travaux de plus grande ampleur. « C'est bien d'être en binôme, car on se complète : j'assure le contact avec les gens et Jean-Loup installe les ampoules, mousseurs, etc. Nous analysons les factures d'énergie à deux », note Diana Prud'homme. Pour 2019, La Fabrique espère bien poursuivre le programme Slime avec deux binômes de salariés.

Collecte et du compostage de biodéchets à Villeurbanne

Emerjean, EBE du quartier Saint-Jean à Villeurbanne (Rhône) a trois projets d'activités liées à la transition écologique dans les tuyaux pour 2018 : un système de collecte et de compostage des biodéchets alimentaires, des diagnostics de logements en précarité énergétique et un service d'écomobilité. « Des trois, la collecte et le compostage est le plus avancé », précise Bertrand Foucher, président de l'EBE, « nous avons mis en place un partenariat avec les Détritivores pour sensibiliser les restaurateurs collectifs sur l'obligation de valoriser les biodéchets alimentaires. Pour l'instant cette obligation concerne les restaurants collectifs produisant plus de 10 tonnes de biodéchets par an, mais à horizon 2020, cela concernera tous les restaurants », ajoute Bertrand. Les restaurants collectifs et les collectivités sont donc associés au projet d'Emerjean : une fois collectés ces déchets seront compostés sur le territoire, deux composteurs seront installés sur des espaces urbains en friche. « L'ingénierie est portée par les Détritivores, la collecte puis, dans un 2^e temps la valorisation des biodéchets assureront un revenu à l'EBE », ajoute Bertrand, « le lancement de l'activité est aujourd'hui financé par l'Anru [Agence nationale pour la rénovation urbaine] et la métropole de Lyon ». « Début 2018, la collecte démarrera avec 6 salariés sur la collecte des huiles alimentaires », explique Bertrand Foucher, « en 2019-2020, l'activité devrait concerner 20 à 30 salariés ».

Photos : Copyright Jean-Michel Libion

Les recycleries, des affaires qui tournent !

Sur les territoires de Pipriac-Saint-Ganton (Ille-et-Vilaine) et du Pays de Colombey et du Sud toulousain (Meurthe-et-Moselle), deux recycleries ont vu le jour dans le cadre du projet Territoires zéro chômeur de longue durée et une troisième est à venir à Jouques (Bouches-du-Rhône). À Pipriac-Saint-Ganton, la ressourcerie a été reprise par Tezea, EBE du territoire. À Colombey-les-Belles, deux salariés ont été embauchés par La Fabrique avec pour projet de mettre sur pied une ressourcerie. C'est chose faite puisque la boutique ouvrira ses portes le 20 janvier prochain ! Depuis près d'un an, une partie de l'équipe de l'EBE prépare l'activité : un agent de valorisation a été embauché pour mettre de côté les meubles et objets en bon état qui arrivent à la déchetterie, puis la petite dizaine de salariés de l'équipe recyclerie s'occupe de leur remise en état. « Il y a aussi des apports volontaires de la part d'habitants du territoire et des dons à venir récupérer », explique Aurélie Mathelin, cheffe de projet à Colombey-les-Belles. « À l'ouverture de la boutique, nous allons présenter la recyclerie aux acteurs de territoire afin qu'elle soit perçue comme un opérateur de tri pour le mobilier et les objets à revaloriser. »



« Le revenu de transition écologique (RTE) vient de la nécessité de réduire notre empreinte écologique tout en développant de nouveaux secteurs d'activité », Sophie Swaton

Sophie Swaton est maîtresse d'enseignement et de recherche en philosophie économique et durabilité opérationnelle à l'Université de Lausanne (Suisse), Faculté des géosciences et de l'environnement.

Quelle est la genèse du revenu de transition écologique et en quoi consiste-t-il ?

Sophie Swaton : Le revenu de transition écologique (RTE) vient de la nécessité de réduire notre empreinte écologique tout en développant de nouveaux secteurs d'activité. Contrairement au revenu de base inconditionnel, il maintient couplés le revenu et l'activité (emploi salarié, bénévolat, etc.). Le principe étant de verser à tous les porteurs de projet (individuel ou collectif) un revenu pour le développer. Il s'agit de servir de levier ponctuel aux nouveaux emplois vitaux pour la transition écologique et solidaire, par exemple liés à la construction low tech et les matériaux biosourcés, la mobilité, la production et l'alimentation avec la permaculture et l'agroécologie, ou encore l'économie circulaire.

La deuxième composante du RTE consiste à ne pas se limiter à un revenu sous forme monétaire, mais à proposer un dispositif d'accompagnement, fondamental pour encadrer les personnes porteuses de projets et celles déjà en transition. Un accompagnement proposé par des structures qui existent déjà sur les territoires, dans des lieux d'accueil facilement identifiables, avec des accompagnants formés au social et à l'écologie.

Enfin, la troisième composante du RTE est l'adhésion à une structure démocratique, entendue au sens large du terme (association, pôle territorial de coopération économique...), dont le modèle archétypal pourrait être celui des coopératives d'activité et d'emploi (CAE) mais également les Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD).

En quoi le projet TZCLD contribue-t-il au développement de la transition écologique sur les territoires ?

Sophie Swaton : Le projet TZCLD est intéressant à un double niveau pour développer la transition écologique : en incluant les volets écologiques et sociaux et en posant la nécessité d'un accompagnement. En effet, ce projet permet, d'une part, de développer directement des emplois nouveaux sur les territoires, notamment dans quatre secteurs clés déjà identifiés : l'économie circulaire, l'écomobilité, la précarité énergétique et l'alimentation durable. D'autre part, le projet TZCLD s'appuie à la fois sur une méthodologie pertinente d'encadrement des personnes, centrées sur leurs compétences et leurs souhaits, ainsi que sur l'énorme travail des associations déjà en place sur le terrain. En offrant à ce projet davantage de moyens, en expérimentant, par exemple, le versement de RTE sur des territoires clés, il y a fort à parier que l'on augmenterait encore sensiblement le nombre d'emplois nouveaux liés à la transition écologique et solidaire.

[EVENEMENT]



Découvrez le programme sur les 10 territoires expérimentaux [en cliquant ici](#)

[EN LIBRAIRIE]

Le droit d'obtenir un emploi

Genèse et mise en œuvre

Patrick Valentin



Le droit d'obtenir un emploi

Dans son ouvrage « Le droit d'obtenir un emploi », Patrick Valentin, directeur du Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée et vice-président de l'association TZCLD, revient sur la genèse du projet Territoires zéro chômeur de longue durée et fait le point sur sa mise en œuvre.

Cet ouvrage de référence pour l'expérimentation est [en vente ici](#).

[CONVENTION DE PARTENARIAT]

L'association TZCLD et le Coorace signent une convention de partenariat



« Soutenir le développement du projet porté par l'association Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) », c'est l'objectif de la convention de partenariat signée mardi 9 janvier 2018 par Laurent Grandguillaume, président de l'association TZCLD, et Jean Burneleau, président du Coorace. Conclu pour une durée indéterminée, ce partenariat porte sur le relai dans la promotion du projet, la mobilisation des délégations régionales Coorace et adhérents de terrain sur les territoires engagés dans l'expérimentation ainsi que sur la mise à disposition de moyens. Il pourra être décliné au niveau des territoires par des partenariats noués avec les délégations régionales du Coorace.

[UNE QUESTION ?]

Pourquoi proposer des CDI plutôt que des CDD ?

Le contrat à durée indéterminée est une sécurité fondamentale proposée au demandeur d'emploi. L'expérience d'ATD Quart Monde et des entreprises qui proposent des CDI aux personnes en grande précarité montre que seuls le temps et la sécurité de l'emploi permettent à celles-ci de se reconstruire, de se projeter dans un avenir et de s'investir dans l'entreprise. Le CDI se révèle par exemple déterminant pour appuyer le dossier auprès d'un propriétaire dans le cadre d'une recherche de logement.

[TOUT LE MONDE EN PARLE]

Au menu de cette revue de presse, une sélection des derniers articles et reportages autour du projet.



Le Parisien :

[Bretagne : les zones "zéro chômage", ça marche](#)



France Culture :

[Droit à l'expérimentation : l'État peut-il miser sur les collectivités locales ?](#)



France 2 :

[Reportage à Pipriac et Saint-Ganton](#)



France 2 :

[Reportage à Mauléon](#)

ABONNEZ-VOUS !

Vous souhaitez suivre de près l'actualité liée à Territoires zéro chômeur de longue durée ?
Pour recevoir les prochains numéros de cette newsletter,
abonnez-vous en **[remplissant ce formulaire](#)** !

SUIVEZ-NOUS EGALEMENT SUR :

